

Les conditions d'inscription des cours de couture

Lisez-les attentivement et contactez l'entreprise Atelier Parisky en cas de questions. Vous pouvez demander une copie à tout moment. Tous les élèves inscrits s'engagent à respecter les conditions suivantes:

1. L'INSCRIPTION

- L'inscription n'est effective qu'après la réception du formulaire d'inscription et du paiement en totalité de la carte, forfait trimestre ou année ou du cours seul. Les réservations se font à l'atelier, par appel ou par mail.
- Les élèves s'inscrivent pour un cours avec une date et un horaire précis.
- Les cours ont lieu à l'ATELIER PARISKY au 2 Square du Temple de Diane - 73100 Aix-Les-Bains
- Un cours de couture est valable 3 mois à partir de la date d'achat. La carte de 6 cours de couture est valable 6 mois à partir de la date d'achat.
- Une carte de cours est nominative sauf signalement lors de l'achat de la carte. (2 pers. Max. de la même famille).
- Les cours au trimestre ou à l'année sont nominatifs.
- Une carte de cours non terminée avant la date limite, ne peut être ni remboursée, ni reportée. Le(s) cours seront perdus.
- Toute absence à un cours au trimestre ou à l'année n'est pas remboursé, ni reporté sauf si une place est disponible sur un autre cours collectif dans le mois.
- Les adultes et les enfants (à partir de 7 ans) font cours ensemble pendant les cours collectif.

2. LES ABSENCES ET ANNULATION D'UN COURS PAR L'ÉLÈVE

- Pour le bon fonctionnement des cours, il est demandé à chacun de venir à l'horaire qu'il a choisi lors de son inscription. Les horaires ne sont pas flexibles.
- N'oubliez pas de prévenir par appel ou mail l'atelier en cas d'absence. Annulation 24h avant la date et l'heure du cours pendant les horaires de l'entreprise. Tel : 06 37 46 14 72 (PAS de sms) ou un mail : atelierparisky@orange.fr Vous pourrez ainsi reporter votre cours sous 1 mois.
- En cas d'annulation moins de 24h avant le cours ou toute absence non signalée, aucun report ni remboursement ne sera possible. Le cours sera dû dans sa totalité. Sauf avec un justificatif médical, le cours sera reporté sous 1 mois.

3. ANNULATION D'UN COURS PAR L'ATELIER

- En cas d'annulation d'un cours par l'entreprise ou si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint, l'entreprise se réserve le droit d'annuler le cours la veille. Le cours sera reporté dans le mois ou si il n'est pas possible d'ajouter une date dans le mois, le cours concerné vous sera remboursé ou pour une carte, le cours ne sera pas tamponné.

4. LE DÉROULEMENT D'UN COURS

- Chaque élèves vient aux dates et horaires prévus. Les cours commencent et terminent à l'heure. Les personnes qui arrivent en retard ne pourront rattraper les minutes, celles-ci seront perdus.
- La carte se fait tamponner au début de chaque cours. Pas de carte au trimestre ou à l'année.
- Chacun vient avec son matériel et ses fournitures à chaque cours. Si vous souhaitez aller vers l'autonomie, prévoyez de quoi prendre des notes.
- Les 5 dernières minutes de cours sont consacrées au rangement. Chacun range et ramasse les déchets autour de son espace de travail afin que l'élève suivant trouve lui aussi un espace de travail accueillant.
- Afin d'assurer une atmosphère favorable pour tous, il est demandé de mettre son portable en mode silencieux et de sortir pour répondre à un appel éventuel.

Les produits, patronages... fabriqués pendant les cours de couture ne pourront être reproduits, vendus... sans l'accord écrit de l'atelier. Ils sont créés pour un usage personnel uniquement car ils ne conviennent pas aux normes françaises et européennes.